

Lettre aux porteurs de parts

Notre entreprise a connu encore une année de forte croissance en 2020. Malgré les difficultés économiques mondiales, nous avons enregistré des résultats records et continué à faire croître nos activités alors que nous entrevoyons, pour les décennies à venir, des possibilités d'accélérer la décarbonation et d'aider les réseaux d'électricité à l'échelle mondiale à faire la transition vers un avenir durable.

Faire avancer la transition vers un avenir à faible émission de carbone exigera un apport substantiel de capitaux, soit plus de 100 mille milliards \$ au cours des trente prochaines années, de même qu'une expertise reconnue dans le domaine. Plus de 70 % des émissions de carbone mondiales proviennent directement ou indirectement de la production d'électricité et du secteur de l'énergie. C'est pourquoi cette transition favorisera encore davantage le déploiement des énergies renouvelables, et dans diverses régions, la conversion notable des méthodes de production des secteurs à forte intensité carbonique à des méthodes plus respectueuses de l'environnement et plus durables.

Nous nous distinguons nettement par notre taille, l'importance de nos multiples technologies et notre vaste expertise d'exploitation et de développement qui nous donnent accès à des occasions de croissance. Pendant le dernier trimestre :

- Aux États-Unis, nous avons continué à étendre nos activités de production décentralisée qui sont les plus importantes au pays, comptant sur des actifs solaires en exploitation et en développement d'une puissance de plus de 2 000 mégawatts. Ces activités permettent aux clients commerciaux et industriels de s'approvisionner en énergie renouvelable, ce qui contribue à la décarbonation de leurs entreprises en réduisant leur consommation d'électricité produite à partir de combustibles fossiles.
- Au Canada, nous avons investi dans un grand producteur d'électricité qui cherche à réduire ses émissions de carbone afin de respecter les cibles fixées par le gouvernement fédéral. De plus, nous nous sommes associés à un service public afin de saisir les possibilités qu'offre l'hydrogène écologique, en tirant parti de notre portefeuille actuel de centrales hydroélectriques.
- En Europe, nous avons procédé à la construction de nouveaux parcs éoliens adossés à des contrats à long terme avec de grandes sociétés technologiques internationales, lesquelles cherchent à se conformer à l'ampleur croissante de l'exigence voulant que les centres de données écologiques passent à l'électricité décarbonée, et avec des multinationales du secteur de l'énergie désireuses de convertir leurs entreprises. Nous avons également investi dans de grands projets de développement éoliens en mer.
- Au Brésil, nous avons commencé la construction de l'un des plus grands projets solaires entièrement nouveaux du monde. La puissance totale s'élèvera à 1 200 mégawatts une fois le parc solaire terminé et l'électricité produite sera vendue à des clients commerciaux de même qu'aux services publics du pays.

- Enfin, nous avons augmenté la taille de notre portefeuille de projets de développement à l'échelle mondiale, pour le porter à presque 23 000 mégawatts. Parmi nos principaux avantages concurrentiels, nous pouvons compter sur nos activités de développement qui touchent tant les technologies d'énergie solaire et éolienne, que d'hydroélectricité, de production décentralisée et d'accumulation dans tous les marchés où nous sommes présents.

Bien que d'énormes possibilités s'offrent à nous, nous demeurons déterminés à dégager de solides résultats pour nos actionnaires. Nous sommes fiers d'avoir dégagé, au cours des vingt dernières années, un rendement total annuel composé de 20 % par action, tout en maintenant un très solide bilan et de robustes liquidités.

Tout aussi important, nous sommes toujours un chef de file sur le plan de l'accélération de la décarbonation à l'échelle mondiale et notre portefeuille global d'environ 42 000 mégawatts d'actifs en exploitation et en développement (une fois mis en service) permettra d'éviter l'émission annuelle de près de 56 millions de tonnes d'équivalent CO₂, soit l'équivalent de près d'un milliard de nouveaux arbres!

Compte tenu de nos excellentes perspectives et de notre solide situation financière, nous sommes aussi heureux d'annoncer une hausse de 5 % de notre distribution, ce qui porte la distribution annualisée à 1,215 \$ par part.

Les faits saillants de l'exercice comprennent :

- Des fonds provenant des activités de 807 millions \$, une augmentation de 6 % par rapport à ceux de l'exercice précédent, soit les fonds provenant des activités par part les plus élevés de l'histoire de notre entreprise, du fait de la grande disponibilité des actifs et de l'apport des acquisitions;
- L'avancement des principales priorités d'affaires, y compris la réalisation d'économies de près de 40 millions \$ grâce aux mesures de réduction des coûts, l'obtention de contrats visant à fournir 3 500 gigawattheures d'énergie propre par année (ce qui correspond à planter près de 30 millions d'arbres en compensation d'émissions de carbone) et la conclusion d'un certain nombre de contrats stratégiques avec des acheteurs institutionnels;
- L'investissement de capitaux propres d'environ 4,6 milliards \$ (montant net d'environ 2,5 milliards \$ pour Énergie Brookfield) dans dix transactions, affectant des capitaux à tous les principaux marchés où nous exerçons nos activités;
- La clôture du regroupement avec TerraForm Power, consolidant nos activités en Amérique du Nord et en Europe;
- Mise en service d'une puissance additionnelle d'environ 460 mégawatts, progression de la construction et de l'obtention des permis au stade avancé de centrales d'une puissance totalisant près de 4 200 mégawatts;
- Maintien d'un bilan solide et accroissement de nos liquidités, grâce à des liquidités disponibles de plus de 3,3 milliards \$, à la mobilisation de plus de 1 milliard \$ découlant des mesures de recyclage d'actifs, à l'obtention de financements de qualité supérieure totalisant 3,4 milliards \$ et à la prolongation de la durée moyenne de notre dette, la faisant passer de 10 ans à 14 ans;
- Diversification de notre bassin d'investisseurs avec la création de BEPC et notre intégration à différents indices aux États-Unis et ailleurs dans le monde.

Le point sur les initiatives de croissance

En décembre, nous avons convenu de faire l'acquisition des activités de production décentralisée d'Exelon Generation Company, aux États-Unis, se composant de la production d'une puissance de 360 mégawatts générés par l'exploitation de près de 600 sites et du développement de plus de 700 mégawatts supplémentaires, pour une contrepartie de 810 millions \$. En 2017, nous faisons notre entrée dans le domaine de la production décentralisée en faisant une acquisition pour ainsi saisir une excellente occasion d'établir des activités d'envergure et de qualité supérieure dans ce marché très fragmenté et en pleine croissance. Depuis, nous avons accru ces activités au moyen de ces deux acquisitions et d'initiatives de croissance interne, à mesure que la demande de production *in situ* augmente, que le coût de la technologie liée à l'énergie solaire diminue et que l'intérêt des clients commerciaux et industriels pour l'énergie propre s'accroît.

Avec cette dernière acquisition, nous détiendrons l'un des chefs de file de la production décentralisée aux États-Unis, comptant des capacités étendues en matière d'exploitation, de développement et de création, et un portefeuille d'une puissance de 2 000 mégawatts qui dégage des flux de trésorerie contractuels de qualité supérieure provenant de régions et de clients diversifiés. Cet investissement s'inscrit dans la continuité de cette stratégie et cadre avec la poursuite de notre objectif visant à offrir aux entreprises et à d'autres institutions une solution tout-en-un offrant des services liés à la production d'énergie *in situ* et *ex situ*, à l'accumulation et approvisionnement et à l'efficacité énergétique afin de les aider à atteindre leurs objectifs de décarbonation pour passer à un avenir à plus faible émission de carbone.

En décembre, nous avons conclu une entente visant l'acquisition du parc éolien Shepherds Flat, centrale éolienne située en Oregon d'une puissance de 845 mégawatts, dont la production est entièrement visée par contrat, en contrepartie de 700 millions \$. Le projet, entièrement sous contrat avec un acheteur de qualité supérieure, est un des plus importants projets éoliens terrestres aux États-Unis et comprend une possibilité attrayante de réhabilitation qui devrait se terminer d'ici la fin de 2022. La possibilité de réhabilitation est l'une des plus importantes au monde et devrait augmenter la production totale d'environ 25 %, soit une hausse de l'énergie propre produite d'environ 400 gigawattheures par année. Entreprendre un projet d'une telle envergure est la démonstration de notre expertise acquise au fil des décennies qui nous permet de réaliser des efficacités opérationnelles tout en générant des rendements très intéressants.

Nos capacités opérationnelles et commerciales distinctives à l'œuvre, nous continuons d'acquérir des projets en développement prêts à construire au Brésil qui dégageront des rendements supérieurs. En décembre, nous avons convenu d'acquérir un projet de développement éolien à un stade avancé d'une puissance de 270 mégawatts, assorti d'une option de 200 mégawatts supplémentaires. Avant même la construction, nous prévoyons tirer parti de nos activités de commercialisation de l'énergie afin de mettre le projet sous contrat, lequel est situé dans l'une des régions où les vents sont les plus forts au pays. Nos relations avec les fabricants d'éoliennes à l'échelle mondiale, étant l'un des plus importants clients de ces entreprises, devraient nous permettre de nous surclasser et d'abaisser les coûts d'approvisionnement en équipement, d'installation et d'exploitation. Grâce à cette récente acquisition, nous avons acquis, au cours des 18 derniers mois, un ensemble de projets qui, une fois construits, représenteront un portefeuille combiné d'actifs éoliens et solaires visés par des contrats à long terme d'une puissance de plus de 2 000 mégawatts, soit plus du double de notre capacité en matière d'énergie renouvelable au pays.

Résultats d'exploitation

En 2020, nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 807 millions \$, une augmentation de 6 % par rapport à ceux de l'exercice précédent, la société ayant bénéficié des acquisitions récentes, de la grande

disponibilité des actifs sous-jacents et de la réalisation des initiatives de croissance interne. Notre résultat normalisé par part a augmenté de 23 %.

Au cours de l'exercice, les fonds provenant des activités dégagés par notre secteur hydroélectricité se sont établis à 662 millions \$. Bien que nous ayons connu du temps plutôt sec sur l'ensemble des régions, tout particulièrement celles où des contrats à valeur élevée ont été conclus, la production globale pour l'exercice a été conforme à la moyenne à long terme et nos réservoirs devraient nous permettre d'enregistrer de solides résultats au premier trimestre, ce qui souligne l'avantage de détenir un portefeuille diversifié.

Nos secteurs d'énergie éolienne et d'énergie solaire continuent de dégager des produits stables et de tirer parti de la diversification de notre parc d'actifs et des flux de trésorerie provenant en grande partie des conventions d'achat d'électricité à long terme. Au cours de l'exercice, ces secteurs ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 376 millions \$, soit une augmentation de 51 % par rapport à ceux de l'exercice précédent, grâce à l'apport des acquisitions et à la mise en service de projets d'énergie solaire et d'énergie éolienne d'une puissance totalisant environ 440 mégawatts pendant l'exercice.

Pour l'exercice, les fonds provenant des activités de notre secteur transition énergétique se sont élevés à 103 millions \$, notre portefeuille continuant à aider nos partenaires commerciaux et industriels à atteindre leurs objectifs de décarbonation et à leur offrir des services auxiliaires essentiels pour stabiliser les réseaux ainsi qu'une capacité supplémentaire nécessaires pour pallier l'intermittence croissante des réseaux d'électricité plus respectueux de l'environnement. Par exemple, au cours des derniers mois, notre portefeuille d'accumulation First Hydro a connu cinq jours où ses produits ont été les plus élevés de son histoire alors que nous avons vendu des services essentiels pour stabiliser le réseau d'électricité du Royaume-Uni en réponse à une demande accrue en raison du temps froid et à la baisse intermittente de la production d'énergie éolienne.

Dans l'ensemble de notre portefeuille, nous continuons à soutenir en priorité les efforts de décarbonation d'un grand nombre de clients. Au cours de l'exercice, nous avons conclu des ententes d'approvisionnement en énergie totalement renouvelable avec Plug Power pour l'une des premières centrales de production d'hydrogène écologique d'envergure industrielle prévues en Amérique du Nord, et avec JPMorgan pour plus de 90 % de ses activités immobilières dans l'État de New York. En Amérique du Sud, nous demeurons concentrés sur la prolongation de la durée moyenne de nos conventions d'achat d'électricité, qui est actuellement de 8 ans au Brésil et de 3 ans en Colombie. Nous avons signé deux conventions d'achat d'électricité à long terme, assorties de clauses d'indexation sur inflation, visant nos projets solaires en développement récemment acquis au Brésil, rendant essentiellement ces actifs visés par contrats.

Au cours des derniers mois, bien des gouvernements dans nos marchés cibles ont ébauché de nouvelles politiques afin de lutter contre les changements climatiques. En Amérique du Nord, où la majorité de nos centrales hydroélectriques se trouvent, les gouvernements envisagent de plus en plus de mettre en place des mécanismes de tarification du carbone, ce qui placerait particulièrement bien notre entreprise pour tirer avantage de ces mécanismes. Par exemple, l'administration américaine actuelle a restauré un groupe de travail qui devrait faire passer le coût social du carbone à plus de 50 \$ la tonne, tandis qu'au Canada, la taxe sur le carbone a été fixée à 30 \$ la tonne pour 2020 et devrait atteindre six fois ce montant d'ici 2030, c'est-à-dire 170 \$. Les taxes sur le carbone et la tarification du carbone soutiennent à long terme la croissance de la production d'énergie éolienne et d'énergie solaire, ce qui permet également d'accroître la valeur de nos centrales hydroélectriques puisque leur production peut être distribuée et leurs services peuvent contribuer à stabiliser les réseaux.

Bien que nous privilégions à mettre sous contrat la production de nos centrales hydroélectriques dont la source d'énergie est perpétuelle, nous cherchons toujours à disposer de la possibilité de renégocier nos contrats à la hausse lorsque nous croyons qu'une montée des prix surviendra. Pour l'ensemble de notre portefeuille

hydroélectrique en Amérique du Nord, nous avons des contrats venant à échéance pour des actifs qui fournissent de l'électricité principalement aux marchés du nord-est des États-Unis. Heureusement, sur une base nette, les prix stipulés dans ces contrats sont comparables à ceux du marché actuel. Par conséquent, au moment du renouvellement, nous croyons qu'il y aura peu d'incidences sur l'ensemble des produits et que nous conserverons une nette possibilité de renouveler à la hausse si des mécanismes de tarification du carbone venaient à soutenir les prix.

Nous avons également continué à faire progresser nos activités de développement à l'échelle mondiale, y compris la construction de centrales diversifiées d'une puissance totale de 2 789 mégawatts, comportant des centrales de production décentralisée et commerciale d'énergie solaire, d'énergie éolienne, d'énergie hydroélectrique et d'accumulation dans plus de 11 pays. Continuent aussi d'évoluer des projets à un stade avancé d'une puissance totale de 1 394 mégawatts, pour lesquels nous avons obtenu les derniers permis et conclu des contrats. Au total, nous prévoyons qu'une fois réalisés, ces projets généreront des fonds provenant des activités annualisés nets d'environ 109 millions \$ pour Énergie Brookfield.

État de la situation financière et liquidité

Notre situation financière demeure solide. Nous comptons un total d'environ 3,3 milliards \$ de liquidités disponibles, notre bilan de première qualité ne comprend aucune échéance importante au cours des cinq prochains exercices et environ 82 % de nos financements sont sans recours envers Énergie Brookfield.

Au cours de 2020, nous avons continué à tirer avantage du contexte de faible taux d'intérêt pour réaliser des financements de première qualité totalisant 3,4 milliards \$, prolonger la durée moyenne de nos emprunts pour la faire passer à 14 ans, et réduire les coûts d'emprunt de 5 millions \$ par année. Notre stratégie de financement vert nous permet de continuer à tirer parti de la demande croissante pour des titres verts et de diversifier notre bassin d'investisseurs recherchant les titres d'emprunt.

Pratiques environnementales, sociales et en matière de gouvernance (ESG)

L'exploitation d'une entreprise selon de rigoureux principes ESG est tout simplement censée, nous avons toujours cru que des pratiques ESG rigoureuses donnent de la valeur à long terme à nos activités, mais posent en contrepartie de plus grands obstacles à l'accès au marché. Étant donné notre position en tant que l'une des plus grandes sociétés ouvertes axées sur la production d'énergie renouvelable, nous comprenons que les changements climatiques représentent une grande menace pour les collectivités et les écosystèmes autour du globe. Nous nous sommes imposés comme l'un des principaux fournisseurs d'énergies renouvelables et jouons un rôle crucial pour lutter contre les changements climatiques et réduire les émissions de carbone à l'échelle planétaire, en permettant la transition de la production d'électricité, laquelle compte pour plus de 70 % des émissions de carbone mondiales, vers une production durable pour l'avenir. Pour témoigner de notre engagement, nous sommes fiers d'annoncer dans notre deuxième rapport sur nos pratiques ESG, publié aujourd'hui, notre intention de réduire de moitié nos émissions de carbone en 2030.


Perspectives

En raison de notre envergure, de notre feuille de route éprouvée et de nos capacités mondiales, nous sommes bien placés pour travailler avec les gouvernements et les entreprises dans le but de rendre les réseaux d'électricité plus verts. Nous croyons que les perspectives de croissance de notre entreprise n'ont jamais été aussi intéressantes, et nous espérons avoir prochainement d'autres possibilités d'offrir des capitaux et des solutions pour mener à bien la décarbonation.

Au nom du conseil d'administration et de la direction d'Énergie Brookfield, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et actionnaires pour leur soutien indéfectible.

Cordialement,

Le chef de la direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Connor Teskey', with a stylized flourish at the end.

Connor Teskey

Le 4 février 2021

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

La présente lettre aux porteurs de parts renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières, ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la U.S. Securities Act of 1933 et l'article 21E de la U.S. Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et d'autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield et de ses filiales et nos attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions. Ils comprennent également des énoncés concernant la performance financière prévue d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, le caractère contractuel de notre portefeuille, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, y compris l'acquisition d'une plateforme en développement de production d'énergie décentralisée composée d'actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 360 MW à la grandeur des États-Unis et d'un portefeuille éolien en Oregon d'une puissance de 845 MW en exploitation et entièrement visé par des contrats, les occasions de financement et de refinancement, l'admissibilité de BEPC à un indice, la capacité de BEPC à attirer de nouveaux investisseurs ainsi que le rendement et les perspectives futurs de BEPC et de BEP, les perspectives et les avantages anticipés du regroupement d'Énergie Brookfield et de TerraForm Power, y compris certaines informations relatives aux flux de trésorerie et aux liquidités anticipés par suite du regroupement d'entreprises, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès aux capitaux d'Énergie Brookfield. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans la présente lettre. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans la présente lettre aux actionnaires, on compte notamment, sans s'y limiter, notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les opérations, y compris l'acquisition d'une plateforme en développement de production d'énergie décentralisée composée d'actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 360 MW à la grandeur des États-Unis et d'un portefeuille éolien en Oregon d'une puissance de 845 MW en exploitation et entièrement visé par des contrats; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos opérations ou acquisitions; les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos installations; l'issue défavorable de litiges en instance, en suspens ou à venir; la conjoncture économique dans les territoires où Énergie Brookfield exerce ses activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; des changements de réglementation par l'État, y compris des mesures incitatives visant l'énergie renouvelable; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; notre incapacité de financer nos activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels Énergie

Brookfield exerce ses activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à notre environnement de contrôle interne; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; les modifications apportées aux charges d'exploitation, y compris les salaires, les avantages et la formation des employés ainsi que les modifications apportées aux politiques gouvernementales et publiques, et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans les formulaires 20-F de BEP et BEPC ainsi que tout autre risque et facteur décrits dans ces formulaires.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date de la présente lettre aux porteurs de parts, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu de la présente lettre aux porteurs de parts. La présente lettre aux porteurs de parts est publiée à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

La présente lettre aux porteurs de parts comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités, aux fonds provenant des activités par part, aux fonds provenant des activités normalisés et aux fonds provenant des activités normalisés par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités, des fonds provenant des activités par part, des fonds provenant des activités normalisés et des fonds provenant des activités normalisés par part utilisés par d'autres entités. Nous croyons que le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités, les fonds provenant des activités par part, les fonds provenant des activités normalisés et les fonds provenant des activités normalisés par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier ainsi que les flux de trésorerie qui, selon nous, seront dégagés par notre portefeuille d'exploitation. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Un rapprochement du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part de la mesure la comparable selon les IFRS se trouve aux sections « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Trimestres clos les 31 décembre » et « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Exercices clos les 31 décembre » incluses ailleurs dans la présente lettre ou à la partie « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » dans notre formulaire 20-F. Les fonds provenant des activités normalisés tiennent compte de la production moyenne à long terme de tous les secteurs, à l'exception de celle du secteur hydroélectrique au Brésil et en Colombie, et utilisent les taux de change de 2020.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. avec ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire donnée par le contexte.